



On en parle

Deux inventions primées

Loïc Le Bouvier, ergothérapeute au centre hélio-marin de Plérin (22) est à l'origine de deux innovations primées au concours « Fab life » d'Handicap International et Leroy Merlin : un ouvre-boîte adapté (ci-contre) et un appui-tête universel.

À la télé

Multisports

Cette semaine, c'est Ludovic Jean qui vous donne rendez-vous avec l'actualité sportive de la région, dans toutes ses composantes et sa richesse, en passant par tout le sport loisir... Au programme, des invités, des reportages, des interviews !

À 19 h 15 et 23 h 15 sur Tébéo et Tébésud

Bretagne

La Feuillée. Le radar une nouvelle fois vandalisé



Photo Christine Fouillard

Après avoir été hors d'usage quelques semaines, le radar du carrefour de la gare sur l'axe Lorient-Roscoff, installé sur la commune de La Feuillée, avait été réinstallé en début de semaine dernière. Son retour n'a pas été apprécié puisque, durant la nuit du 10 au 11 novembre, il a été une nouvelle fois vandalisé et recouvert de tags. Depuis un an, c'est au moins la sixième fois qu'il est pris pour cible.

Quimper. Une affiche « Verdun, merci Pétain » saisie le 11-Novembre

Dimanche, à Quimper, lors des cérémonies du 11-Novembre, l'ancienne conseillère régionale Claudine Dupont-Tingaud, ex-militante FN, puis MNR, a tenté de brandir une pancarte sur laquelle était inscrit « Verdun, merci Pétain ». Une policière en civil a très vite aperçu le message et n'a pas laissé le temps à la septuagénaire de l'exhiber. Elle lui a confisqué cette affiche, mais également une seconde que la militante gardait en réserve. Tout cela s'est déroulé dans le calme, il n'y a pas eu d'incident par la suite. Aucune procédure judiciaire n'a été engagée.

Lannion. Pro et anti rocade sud disposés à dialoguer mercredi

Après des années d'études, de débats et surtout de protestation, le projet de rocade sud à Lannion (22) est à nouveau pleinement d'actualité. Une réunion publique aura lieu mercredi à Ploubezre. Le but affiché est de concerter la population pour trouver la bonne solution.

Professionnels de santé. Des réunions sur la vaccination

Les Unions régionales des professionnels de santé (URPS) de Bretagne et l'association GECOLib'organise des réunions autour de la vaccination. Cinq soirées sont dédiées aux professionnels de santé libéraux. Le mardi 13 novembre au Centre Keraudren 10, Rue Ernestine-de-Trémaudan, à Brest. Puis le 20 novembre, à Vannes, le 27 novembre à Rennes et le 4 décembre à Saint-Brieuc. Ces soirées sont ouvertes à tous les professionnels de santé libéraux (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, orthophonistes, pédicures-podologues).

Justice. « Une informatique arriérée »

Philippe Créhange

La cour d'appel de Rennes couvre l'ensemble des tribunaux en Bretagne et Loire-Atlantique. Une justice qui doit faire souvent avec les moyens du bord, notamment un réseau informatique très insuffisant. Entretien avec Xavier Ronsin, premier président, et Jean-François Thony, procureur général.

Xavier Ronsin, premier président, et Jean-François Thony, procureur général de la cour d'appel de Rennes. Photo P. C.



> Depuis septembre, une troisième chambre correctionnelle est en place à la cour d'appel, avec l'objectif de réduire les délais en matière de jugement. Ça se confirme ?
Jean-François Thony : On voit le bout du tunnel, mais il faudra des mois, voire des années, pour retrouver un rythme normal qui, idéalement, devrait être de quelques mois après le jugement de première instance.

> Quels sont les autres changements à venir ?
Xavier Ronsin : Au 1^{er} janvier, entre en vigueur une très importante réforme des pôles sociaux. Tout le contentieux du Tass (tribunal des affaires de sécurité sociale) et du TCI (tribunal du contentieux de l'incapacité) qui était traité et géré par l'administration de la cohésion sociale, entre dans le giron de la Justice. Ce sont des dossiers de justice du quotidien. Ça peut être à la fois les calculs du handicap, des problèmes de faute inexcusable de l'employeur ou des cotisations qui

sont réclamées par des organismes patronaux à des artisans.
Jean-François Thony : Il y a aussi le projet de loi sur la Justice qui vient d'être adopté par le Sénat et qui doit passer à l'Assemblée nationale. On ne sait pas encore ce qu'il en sortira, car il y a des débats. Je pense, par exemple, à la création du tribunal criminel départemental à titre expérimental, qui remplacerait en première instance les cours d'assises par un tribunal composé de magistrats professionnels. Ça permettrait, là encore, de réduire les délais. Il y a aussi la forfaitisation des délits routiers qui commence cet automne au centre national de traitement, géré à Rennes. Cela va changer la donne, notamment pour les défauts de permis de conduire et d'assurance. Avant, ils allaient devant le tribunal correctionnel. Ils seront désormais traités par voie d'amende forfaitaire. Le projet de loi prévoit aussi la forfaitisation de l'usage de stupéfiants. Il y aura une plus grande systématisation d'une peine alors que, jusqu'à présent, il y avait des rappels à

la loi. On attend de voir ce que ça va donner, parce qu'il y aura plus de recours et donc des tribunaux plus souvent saisis.

> Où en est-on du projet de procédure pénale entièrement numérisée, depuis le procès-verbal dressé par un policier ou un gendarme jusqu'à l'audience ?

Jean-François Thony : L'échéance est 2020. C'est un projet qui avance vite mais qui est extrêmement complexe. Il suppose de faire fonctionner ensemble le système informatique du ministère de l'Intérieur et celui de la Justice, qui est complètement arriéré. Aujourd'hui, la machine explose et s'enraye régulièrement.
Il y a quelques jours, nos serveurs étant saturés, on ne pouvait plus sauvegarder nos dossiers. On ne peut pas envoyer des dossiers numérisés à l'instruction parce qu'il n'y a plus de place. Donc on les met sur un CD-Rom et on les envoie par la Poste, avec tous les risques de sécurité que cela com-

porte.
Dans un tribunal comme celui de Saint-Malo, le ministère de la Justice a multiplié par cinq le débit internet. C'est-à-dire qu'il est passé de 2 mégabits par seconde à 10 Mbps. Aujourd'hui, un particulier est à 200 ou 400 Mbps !

> Après un site internet et des comptes Twitter, la cour d'appel de Rennes s'est dotée d'un nouveau logo, avec des racines bretonnes clairement affichées. Pourquoi ?
Xavier Ronsin : On a toujours eu une stratégie de très grande ouverture de la cour. Il y a nécessairement une pédagogie du faire-savoir à approfondir. Or je trouvais qu'on avait besoin d'un signe identitaire fort. Le logo a tous les codes de la Bretagne car je ne voulais pas qu'il soit banal. Il y a en Bretagne une forte identité régionale et une « bizarrerie » administrative avec le département de la Loire-Atlantique. Ce logo, qui a de la force, correspondait bien à ce que je cherchais.

Le Télégramme PARTENAIRE

Le Télégramme PARTENAIRE

GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS

ÉCOLE NATIONALE D'INGÉNIEURS DE BRETAGNE
RÉVÉLATEUR D'INGÉNIEURS DEPUIS 1961

JOURNÉES PORTES OUVERTES

VENDREDI 1^{ER} MARS

18H À 20H

SAMEDI 2 MARS

9H À 17H

POST-BAC CONCOURS GEIPI POLYTECH
BAC+2 CONCOURS GROUPE ENI

GEIPI-POLYTECH.ORG

Le Télégramme PARTENAIRE

MAHALON

événements

SAMEDI 17 NOVEMBRE



5^e RANDO-NOZ

- Marche aux flambeaux de 5 km (départs échelonnés de 19 h à 20 h)
- Randonnée nocturne VTT (départs libres de 18 h à 20 h).
- Repas à l'arrivée (ouvert à tous).

DIMANCHE 18 NOVEMBRE



MARCHÉ DE NOËL

- De 10 h à 17 h, non-stop au Centre multi-activités
- Des idées originales de cadeaux
- Animations enfants
- Salon de thé

Contact : 02.98.74.52.76